

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Aegon European ABS Fund

un compartiment de Aegon Asset Management Europe ICAV

Euro Class I - Actions de capitalisation (ISIN : IE00BZ005F46)

Objectifs et politique d'investissement

Objectif : L'objectif d'investissement est d'assurer une croissance du capital à long terme.

Politique : Le Fonds cherchera à atteindre son objectif d'investissement en investissant au moins 70 % de ses actifs nets dans des titres adossés à des actifs. Les titres adossés à des actifs sont un type de titres de créance comme les obligations ou les billets dont la valeur et le paiement de revenu sont dérivés d'un pool d'actifs sous-jacents détenus par l'émetteur. Le pool d'actifs sous-jacent est désigné par le terme « garantie ».

Le Fonds peut détenir des obligations et des billets présentant différents types de garanties, par exemple des créances hypothécaires d'habitation, des créances hypothécaires commerciales, des prêts à la consommation, des prêts automobiles, des prêts sur cartes de crédit, des prêts étudiants et des prêts aux entreprises, et ces obligations ne comprendront aucun effet de levier.

Le Fonds investira au moins 70 % de ses actifs nets dans des obligations dont la note de crédit est réputée être de qualité investissement, définie comme présentant un ou plusieurs critères de notation suivants : Baa3 ou supérieur par Moody's Investor Services (Moody's) ; BBB- ou supérieur par Standard & Poor's Rating Services (S&P) ou Fitch Ratings Inc (Fitch).

Le Fonds investira principalement dans des obligations ou billets émis par des émetteurs situés en Europe, mais peut aussi investir dans des obligations ou billets émis par des émetteurs situés hors Europe.

Le Fonds investira dans des actifs libellés en euros et dans d'autres devises. Lorsque des actifs non libellés en euros sont détenus, le Gérant de portefeuille cherchera à couvrir le risque de change correspondant en euros.

Autres informations

Vous pouvez acheter, vendre ou échanger des actions du Fonds lors de tout jour ouvrable (veuillez consulter « Informations clés pour l'achat et la vente » dans le Supplément du Fonds au Prospectus pour de plus amples informations).

Le revenu perçu par le Fonds sera réinvesti et directement reflété dans la valeur de vos actions.

Profil de risque et de rendement

1	2	3	4	5	6	7
À risque plus faible / rendement généralement plus faible			À risque plus élevé / rendement généralement plus élevé			

Le profil risque/rendement montre le risque d'un investissement dans le Fonds, en fonction des variations de sa valeur dans le passé. Le Fonds a été classé dans la Catégorie 2, car les fonds obligataires sont en général moins volatils que les fonds en actions. Au sein des fonds obligataires, cette catégorie d'actifs affiche une volatilité relativement faible.

La stabilité de la catégorie du profil de risque et de rendement du Fonds n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Cette catégorie est calculée à l'aide des données historiques, qui peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque à venir du Fonds. La Catégorie 1 ne signifie pas « sans risque ».

Risque de crédit : Le Fonds est soumis à un risque de crédit au titre de ses investissements et de ses contreparties contractuelles (comme les fournisseurs de couverture).

Risque de liquidité : Le marché secondaire des obligations spéculatives est habituellement moins liquide que le marché des obligations de qualité investissement, souvent avec des prix beaucoup plus volatils et des écarts plus importants entre le prix offert et le prix demandé lors des négociations.

Risque lié aux titres adossés à actifs (ABS) : La valeur d'un titre adossé à des actifs peut être affectée par différents facteurs, dont :

- des changements dans la perception par le marché du pool d'actifs sous-jacents (ou garantie) sur lequel les titres sont adossés ;
- des facteurs économiques et politiques comme les taux d'intérêt et les niveaux de chômage et d'imposition, qui peuvent avoir un impact sur le remboursement et les taux de défaillance sur la garantie ;
- des changements dans la perception par le marché de la solvabilité de l'émetteur ;
- la rapidité avec laquelle les prêts qui constituent la garantie sont remboursés.

Des informations détaillées sur les risques sont fournies dans la section « Facteurs de risque » du Supplément du Fonds au Prospectus et dans le Prospectus.

Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	0.05%
Frais de sortie	0.05%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	0.30%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent aux montants maximums pouvant être prélevés, il se peut qu'ils soient inférieurs dans certains cas. Vous pouvez vous renseigner sur les frais d'entrée et de sortie réels auprès de votre conseiller financier ou distributeur.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice clos au 31 décembre 2018 et peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne prend pas en compte les coûts de transactions de portefeuille (sauf si le Fonds paie les frais d'entrée ou de sortie lors de l'achat et la vente de parts d'un autre fonds).

Des informations plus détaillées sur les frais peuvent être consultées à la section « Frais et dépenses » du Supplément du Fonds au Prospectus et dans le Prospectus.

Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Date de lancement du Fonds : 10 novembre 2016

Date de lancement de la catégorie d'actions : 01 octobre 2017

Les performances sont exprimées nettes de frais et calculées en EUR.

Informations pratiques

Aegon Asset Management Europe ICAV est un véhicule ouvert irlandais de gestion collective d'actifs constitué sous la forme d'un fonds à compartiments avec des passifs séparés entre les compartiments et à capital variable.

Vous pouvez, à tout moment, convertir votre participation dans une autre catégorie d'actions du Fonds, ou dans un autre compartiment de l'ICAV. Des informations plus détaillées sur les conversions peuvent être consultées à la section « Conversion d'Actions » du Prospectus.

Les actifs et passifs du Fonds sont séparés conformément à la loi. Par conséquent, les actifs de ce Fonds lui appartiennent exclusivement et ne peuvent pas être utilisés pour acquitter le passif de tout autre fonds de l'ICAV, ou demandes à son encontre. Tout passif encouru au nom du Fonds ou imputable à celui-ci sera exclusivement apuré sur les actifs du Fonds.

Le Dépositaire du Fonds est Citi Depository Services Ireland Limited.

Le prix des actions (publié quotidiennement) et d'autres informations pratiques sont disponibles sur notre site Internet (www.aegonassetmanagement.com/nl).

D'autres informations relatives au Fonds et des exemplaires du Prospectus, du Supplément, des derniers Rapports annuel et semestriel de l'ICAV peuvent être obtenus gratuitement sur notre site Internet (www.aegonassetmanagement.com/nl) ou par demande écrite à Citibank Europe plc, 1 North Wall Quay, Dublin 1, Irlande. Ces documents sont disponibles en anglais.

Veuillez noter que la législation fiscale irlandaise peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.

La responsabilité d'Aegon Asset Management Europe ICAV ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus.

Les détails de la politique de rémunération à jour, y compris, mais sans s'y limiter, une description de la façon dont la rémunération et les avantages sociaux sont calculés ainsi que l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages sociaux, sont disponibles à l'adresse www.aegonassetmanagement.com/nl. Une version papier de la politique de rémunération sera mise à disposition gratuitement sur demande.